

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 40587 Numéro SIREN : 485 096 242 Nom ou dénomination : 3 F.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2023 sous le numéro de dépôt 19894

Désignation de l'entreprise : EURL 3 F.L.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 29 Rue des Marins		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 8 5 0 9 6 2 4 2 0 0 0 2 2		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122022							
		N-1 31122021							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AF	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 381				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	45 383	45 383			
		Constructions	AP	AC	686 248	122 774	563 474	577 759	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 585	32 713	4 871	7 040	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	1 940		1 940	1 940
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE	80		80	80
		Prêts	BF	BG					
		Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	772 617	156 869	615 748	632 202		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens		BN	BC	121 476		121 476	121 476	
	En cours de production de services		BP	BQ					
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
	Marchandises		BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY					
		Autres créances (3)	BZ	CA	433 459		433 459	459 886	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG				24		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 033		1 033	1 033	
	TOTAL (III)		CJ	CK	555 968	555 968	582 419		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 328 585	156 869	1 171 716	1 214 621	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :			

Carte de Comptabilité
à l'original

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise EURL 3 F.L.			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 976	3 055
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	499 252	531 768
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 282	18 405
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 006 510
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	16 069	33 945
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	117 545	72 435
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 392	2 903
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 889	51 800
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	310	310
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	165 206	161 393
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 171 716	1 214 621
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	165 206	161 393
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 506	5 139	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : EURL 3 F.L.		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	57 071	FH		FI	57 071	75 837		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	57 071	FK		FL	57 071	75 837		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 054			
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	58 124	75 837	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 434	25 669		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 848	10 354		
	Salaires et traitements *					FY	2 494	2 466		
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	16 454	16 570	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE		30		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	54 230	55 088		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 895	20 749		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 971	1 488		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	4 971	1 488		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 679	(1 328)		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	2 679	(1 328)		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 292	2 816		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 187	23 565		

FL

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise EURL 3 F.L.		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 625
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 325
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 325 1 625
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 325) (1 625)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	579 3 535
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	63 095 77 325
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	59 813 58 920
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 282 18 405
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	1 054
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3		
(13)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		2 325	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Handwritten signature/initials

EURL 3 F.L.

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
AU CAPITAL DE 2000 EUROS
RCS AVIGNON 485 096 242

SIEGE SOCIAL : 29 Rue des Marins
CARPENTRAS (84200)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois et le 30 Juin séance ouverte à 10 heures et levée à 11 heures l'associé de L'EURL 3 F.L., Société au capital de 2 000 euros, divisé en 200 actions de 10 €.

Se sont réunis pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et sur les autres points figurant à l'ordre du jour ci-après énoncé, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, aux jours et heures sus indiqués, sur convocation faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par M. LIGIER Fabrice, gérant.

La feuille de présence certifiée exacte par les personnes ci-dessus désignées et qualifiées, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Il est mis à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation des associés,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice sous revue et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- le compte de résultat, le bilan, l'inventaire de l'exercice sous revue.

Puis l'associé unique reconnaît :

- d'une part qu'il leur a été remis par la gérance et ce en même temps que l'avis de convocation outre son rapport et le texte des résolutions proposées, les documents comptables ci-dessus visés.

- et d'autre part, que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis la date de convocation.



Il est rappelé que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- approbation des comptes et opérations de l'exercice,
- approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- quitus à la gérance,
- affectation et répartition des résultats de l'exercice,
- questions diverses,

Puis il est donné lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatant l'activité de la société au cours de l'exercice sous revue et les comptes dudit exercice approuve dans toutes leurs parties et dans leur ensemble, les comptes sociaux tels qu'ils ont été arrêtés et présentés par la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture de la partie du rapport, la gérance traitant des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce déclare l'absence de conventions.

Chacune desdites conventions soumise à un vote distinct auquel ne prend pas part l'associé intéressé est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale comme conséquence des résolutions déjà adoptées, donne plein et entier quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice sous revue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur rapport de la gérance d'affecter le bénéfice de 3 282 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 3 282 €

L'Assemblée Générale, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée pour les trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de dépôt au Greffe du Tribunal d'Avignon.

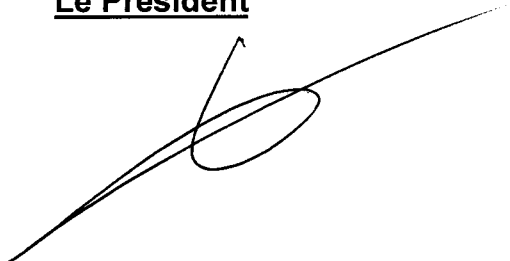
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

EURL 3 F.L.

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
AU CAPITAL DE 2000 EUROS
RCS AVIGNON 485 096 242

SIEGE SOCIAL : 29 Rue des Marins
CARPENTRAS (84200)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

(Affectation du résultat de l'exercice)

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur rapport de la gérance d'affecter le bénéfice de 3 282 € de la manière suivante :

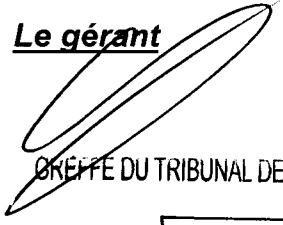
- Réserve légale : 3 282 €

L'Assemblée Générale, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée pour les trois exercices précédents.

.....

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le gérant


GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

11 DEC. 2023